
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 29 AVRIL 2026****L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-NEUF AVRIL,****à 17h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président.****Etaient présents :** Christophe BÉCHU, Christelle LARDEUX-COIFFARD, Marie de TOURNEMIRE, Marina CHUPIN, Augustine YECKE, Marie-Scholastique BOULDOIRES, Angelo TOCCO, Benjamin BRIAND-BOUCHER, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Charles de MONTFERRAND, Bruno LECLERC, Claudie LEMOINE, Stéphanie LETELLIER, Anne-Marie POTOT, Stéphanie RUAU**Etait excusée :** Cécile ALLEMAN**OBJET : Election du Vice-président, dénommé Président délégué, et du Vice-président délégué**

Monsieur le Président expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 27 mars 2026, le Conseil municipal a procédé au renouvellement de ses représentants et a désigné pour siéger au Conseil d'administration du CCAS :

- Christelle LARDEUX-COIFFARD, Première Adjointe au Maire
- Marie DE TOURNEMIRE, Adjointe au Maire
- Marina CHUPIN, Adjointe au Maire
- Augustine YECKE, Conseillère Municipale
- Marie-Scholastique BOULDOIRES, Conseillère Municipale
- Angelo TOCCO, Conseiller Municipal
- Benjamin BRIAND-BOUCHER, Conseiller Municipal
- Céline VERON, Conseillère Municipale

Le Conseil étant constitué à parité de conseillers municipaux et de personnes nommées par le Maire, Christophe BÉCHU, Maire, Président du CCAS a désigné :

- Stéphanie LETELLIER, représentant des associations familiales, proposé par l'UDAF,
- Cécile ALLEMAN, représentant des associations de retraités et de personnes âgées du Département,

- Charles de MONTFERRAND, représentant des associations de personnes handicapées du Département,
- Benoît AKKAOUI, représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Bruno LECLERC, personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social,
- Claudie LEMOINE, personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social,
- Anne-Marie POTOT, personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social,
- Stéphanie RUAU, personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un Vice-président. Il élit également un Vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-président », il nous appartient donc d'élire le Vice-président, dénommé Président délégué ainsi que le Vice-président délégué du centre communal d'action sociale.

Considérant que le Président du CCAS a invité les membres présents du conseil d'administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Christelle LARDEUX-COIFFARD et Marie de TOURNEMIRE se sont portées candidates à la fonction de Vice-présidente du CCAS et de Vice-présidente déléguée du CCAS ;

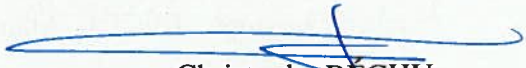
Conformément à l'article R123-18 du CASF, il est procédé à la désignation du Vice-président et du Vice-président délégué à bulletins secrets ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- Christelle LARDEUX-COIFFARD :
 - Pour : 16 voix
 - Contre : 0 voix
 - Blanc : 0
- Marie de TOURNEMIRE :
 - Pour : 16 voix
 - Contre : 0 voix
 - Blanc : 0

Christelle LARDEUX-COIFFARD est élue Vice-présidente, dénommée Présidente déléguée du CCAS.

Marie de TOURNEMIRE est élue Vice-présidente déléguée du CCAS.


Christophe BÉCHU
Président